INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS



20, rue du Colonel Francis Nicol CS 90-389 - 59407 CAMBRAI CEDEX

≅: 03 27 37 67 30∃: 03 27 37 67 32@: sec.ifsi@ch-cambrai.fr



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 / 2021

DOSSIER D'INSCRIPTION EN 1ère ANNÉE DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

INFORMATIONS ET CONSIGNES

(A lire attentivement)

Adresser par courrier en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Institut de Formation en Soins Infirmiers

A l'attention de Mme Nathalie CHLPAC 20, rue du Colonel Francis Nicol 59407 CAMBRAI CEDEX.

- Le vendredi 7 août 2020 au plus tard pour les candidats ayant confirmé leur inscription administrative avant le 17 juillet 2020.
- Le mardi 1^{er} septembre 2020 au plus tard pour les candidats ayant confirmé leur inscription administrative avant le 27 août 2020.



Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et l'inscription refusée.

Le dossier doit être imprimé exclusivement EN RECTO.

L'entrée en formation est fixée le mercredi 2 septembre 2020 à 13h30.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- La fiche de renseignements dûment complétée (annexe 1).
- Une photocopie de :
 - ✓ votre permis de conduire (recto/verso en couleur),
 - √ la carte grise du véhicule utilisé pendant la formation,
 - ✓ votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité, (recto/verso en couleur),
 - ✓ votre carte vitale,
 - ✓ votre attestation de droits à l'assurance maladie (CPAM),
 - ✓ votre relevé de notes du baccalauréat (Étudiant redoublant non concerné),
 - ✓ votre diplôme de baccalauréat si obtenu avant 2019 (Étudiant redoublant non concerné).
- Un R.I.B. à vos Nom et Prénom : à agrafer à (l'annexe 2).
- L'attestation d'acquittement de la CVEC, correspondant à la Contribution Vie Etudiante et de Campus, démarche obligatoire à effectuer sur le site : <u>cvec.etudiant.gouv.fr</u>
 Vous trouverez les informations sur le site : <u>http://www.etudiant.gouv.fr/</u>
- Les autorisations de communiquer une adresse mail et d'exploitation d'images (annexe 3).
- L'enquête de l'O.R.E.S complétée (annexe 4).
- **Une attestation** d'admission en formation en Soins Infirmier à l'IFSI de Cambrai, demande à effectuer sur la plateforme ParcourSup (Étudiant redoublant non concerné).
- Un certificat médical, émanant d'un médecin agréé, attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession (annexe 5).
- Un **certificat médical de vaccinations,** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France **(annexe 6)**.

Les étudiants redoublants <u>uniquement</u> :

Un chèque de 205 € à l'ordre du Trésor Public correspondant aux frais d'inscription.
 (Nom et Prénom au dos du chèque).

Vous devez **impérativement** :

- <u>Envoyer</u> un mail à <u>sec.ifsi@ch-cambrai.fr</u> en indiquant en objet : ADRESSE MAIL suivi de votre NOM et Prénom.

Toute demande de bourse devra être saisie sur la plateforme régionale du 18 mai au 30 octobre 2020. L'adresse de connexion est : https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr

En cas de besoin <u>un numéro vert</u> est à votre disposition : **0800 02 60 80.** Les étudiants boursiers de **l'échelon 0bis à 7** pourront bénéficier du remboursement automatique des frais d'inscription, inclus dans le 1^{er} versement des bourses.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - 1ère ANNÉE

NOM DE NAISS	ANCE :	Prénom(s) :	
NOM D'USAGE			
	idence durant votre form	nation :	
Téléphone :		Portable :	
Email :			
Avez-vous des	enfants ? : oui □ non □	Si oui : combien :	
Avez- vous une Si oui :	e expérience en milieu ho □ en stage (<i>précise</i>	ospitalier ? ez la formation) :	
	□ en contrat (préc	cisez l'emploi) :	
	□ autres (précisez,	z) :	
rayon de 30 km		ant en milieu hospitalier ou en clinic (s) de parenté :	que (dans un
•			

NOM DE NAISSANCE :	Préno	om(s) :	
Avez- vous déjà pratiqué une ou plusieurs Si oui : précisez laquelle/lesquelles :	activités pro	fessionnelles?	
Etes-vous titulaire du permis de conduire ?	oui 🗆	non 🗆	en cours 🗆
Avez-vous un véhicule ?	oui 🗆	non 🗆	
Etes-vous titulaire de l'AFGSU de niveau 2 (Att Si oui, fournir obligatoirement l'origin photocopie. (Étudiant non étudiant non co	al de l'atte		
En cas d'urgence, prévenir :			
NOM et Prénom :			
Lien :			
Téléphone :	Portable	:	

1^{ère} ANNÉE

Relevé d'Identité Bancaire

à votre Nom et Prénom avec les N° BIC et IBAN

NOM : Prénom :
Document à agrafer

AUTORISATION DE COMMUNIQUER UNE ADRESSE MAIL

Partie réservée aux d	<u>étudiants concernés par ur</u>	ne commande de tenues de stage.	
Je soussigné(e) :			
	☐ Autorise	☐ N'autorise pas	
l'Institut de	Formation en Soins Infirmi	ers du Centre Hospitalier de Cambr	ai à communiquer
mon adresse	e mail :		
à la société	« <i>Julie et Floriant</i> » pour la	commande des tenues de stage.	
Signature de la perso	onne concernée, précédée a	le la mention « lu et approuvé » .	
Mention :			
Fait à	, le		
Signature :			
	AUTORISATION D	'EXPLOITATION D'IMAG	iFS .
Je soussigné	é(e) :		
	☐ Autorise	☐ N'autorise pas	
	Joindre 1 photo form	nat : H : 4,5 cm – L : 3,5 cm	
de tout droit, to exclusivement, étudiant, dossie	ute image de moi-même su notamment dans le cadr	lu Centre Hospitalier de Cambrai à e ir tout support réalisé dans le cadre re du suivi informatisé de ma so etc) dans le logiciel dénommé «F	de sa mission olarité (carte
Signature de la perso	onne concernée, précédée a	le la mention « lu et approuvé » .	
Mention :			
Fait à	, le		Attaché à l'aide d'un
Signature :			trombone votre

trombone votre

<u>photo d'identité</u>

avec vos nom et prénom
au verso de la photo

Observatoire Régional des Etudes Supérieures

	Co	llecte des	données 2020-2	021		
	fiant National Etudiant (INE) o fourni à l'épreuve de français du bac	ccalauréat, fig	gure également sur	le relevé de n	otes du baccalauréat)
NOM	: (pour les femmes mariées : nom pati	ronymique)	PRENOI	M :		
SEXE	DATE DE NAISSANCE		NATIONALITE		STATUT MA	TRIMONIAL
						0 : célibataire 1 : en couple
SITUA	O: sans emploi 1: emploi temps complet 2: emploi temps partiel	ĬΤ		2 : (de	D'ETUDES non boursier boursier mande en cours) autres	
SITUA	TION SALARIALE DU CHEF DE F 0 : en activité 1 : retraité 2 : chômage 3 : autres	AMILLE			J CHEF DE FAMIL	
CODE	DE L'ANNÉE (année de formation)	: 1A	CODE P	OSTAL pou	ır le lieu d'études	: 59400
Adres	se complète des parents					
	N°:	Rue				
	Code postal :			Ville :		
Adres	se complète de l'étudiant (si di	fférente d	es parents)			
	N°:	Rue				
	Code postal :			Ville :		
BAC s	érie :	Mentio	n : non □	oui □ pré	ecisez :	
BAC a	nnée :	BAC dé	partement :			
	iez-vous inscrit l'année dernièr n établissement d'enseignement)	e (en cas d'	interruption des é	études, préci	sez votre dernière	inscription
Précis	ez l'année universitaire	/	Dépa	rtement : .		

NOM et prénom :

Observatoire Régional des Etudes Supérieures

Type d'établissement : ----- (voir ci-dessous)

- 1. Terminale, Bac Pro, Brevet Technicien Préparation au concours
- 2. BTS
- 3. IUT
- 4. Universités Hors IUT
- 5. Enseignement Uni. Privé
- 6. Grandes écoles
- 7. Ens. Par correspondance
- 10. IUFM
- 11. Etablissement préparant aux concours paramédicaux
- 12. Etablissement Enseignement Supérieur étranger
- 13. Grande école tertiaire (diplôme de sortie : bac +5)
- 14. Ecole Paramédicale
- 15. Ecole de Sage Femme
- 16. Ecole d'art
- 17. Autres

Codification du chef de famille (père ou mère)

NB. Chômeurs : codification de la dernière profession exercée.

Agricultours avalaitants	10
Agriculteurs exploitants	21
Artisans	
Commerçants et assimilés	22
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23
Professions libérales	31
Cadres de la fonction publique	33
Professeurs, professions scientifiques	34
Professions de l'information arts et spectacles	35
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38
Instituteurs et assimilés	42
Professions intermédiaires de la santé et du travail	43
Clergé, religieux	44
Professions intermédiaires, administratif de fonction publique	45
Professions interméd admin et commu entreprise	46
Techniciens	47
Contremaitres	48
Employés civils et agents service fonction publique	52
Policiers et militaires	53
Employés administratifs d'entreprise	54
Employés de commerce	55
Personnels de services directs aux particuliers	56
Ouvriers qualifiés	61
Ouvriers non qualifiés	66
Ouvriers agricoles	69
Anciens agriculteurs exploitants	71
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72
Anciens cadres et professions intermédiaires	73
Anciens employés et ouvriers	76
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Autres personnes sans activité professionnelle	82
Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99
• .	

1^{ère} année



CERTIFICAT MÉDICAL

Art 54 de l'arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de Formation paramédicaux.

Je soussigné(e):	me	édecin agréé, atteste que :							
NOM :									
NOM de jeune fille (obligatoire pour les femmes mariées) :									
Prénom :									
Date de naissance :									
Ne présente pas de contre-inc infirmière.	lication physique et psychologique	à l'exercice de la profession							
Date	Cachet	Signature							

La liste des médecins agréés* est disponible sur le site de l'ARS à l'adresse suivante :

https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/liste-des-medecins-agrees-en-hauts-de-france

^{*}la liste des médecins agréés pour la fonction publique conformément au décret n° 2013-447 du 30 mai 2013 modifiant le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires.



CERTIFICAT MÉDICAL

1^{ère} année

NOM DE FAMILLE : NOM D'USAGE :

Prénom : Date de naissance :



Les vaccinations doivent être anticipées avant l'entrée en formation.

Lors du premier stage, une attestation annotée "en cours de vaccination" ne permet pas l'entrée en stage et la formation est automatiquement interrompue.

En référence à l'arrêté du 06 Mars 2007 et du 02 Août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L 3.111-4 du code de la santé publique, au décret N° 2019-149 du 27 février 2019 relatif à l'obligation vaccinales par le vaccin antituberculeux BCG.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES				
	Nombre d'injection	Date	Rappel	Date
DIPHTÉRIE-	1 ^{ère}		1 ^{er} rappel	
TÉTANOS-	2 ^{ème}		2 ^{ème} rappel	
POLIOMYÉLITE	3 ^{ème}		3 ^{ème} rappel	

	Nombre	Date	Nombre Data	Dosage d'antico	rps anti HBS
	d'injection		Date	Résultat	
HÉPATITE B	1 ^{ère}				
	2 ^{ème}				
	3 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
	6 ^{ème}				

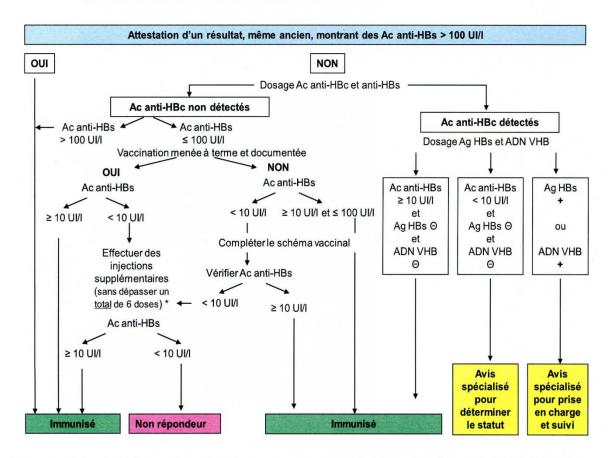
VACCINATIONS RECOMMANDÉES						
	Nombre	11210	I.D.R	•		
	d'injection		Date	Résultat		
TUBERCULOSE	1 ^{ère}					
	2 ^{ème}					

	Nombre d'injection	Date	Rappel	Date
	1 ^{ère}		1 ^{er} rappel	
COQUELUCHE	2 ^{ème}		2 ^{ème} rappel	
	3 ^{ème}		3 ^{ème} rappel	

GRIPPE SAISONNIÈRE : la vaccination antigrippale reste fortement recommandée pour les professionnels de santé, étudiants en santé compris. (Note d'information N°DGS/SP1/DGOS/PF2/DGCS/MSP/2018/215 du 14 septembre 2018 relative à la vaccination contre la grippe saisonnière des personnels des établissements sanitaires et médico-sociaux)

Date	Cachet	Signature	

ALGORITHME POUR LE CONTRÔLE DE L'IMMUNISATION CONTRE L'HÉPATITE B DES PERSONNES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 3111-4 ET DONT LES CONDITIONS SONT FIXÉES PAR L'ARRÊTÉ DU 2 AOÛT 2013



^{*} Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac: anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Références:

Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP);

Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours);

Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiniques;

Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L. 3111-4 du CSP:

Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (titre III);

Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP;

Calendrier vaccinal en vigueur (cf. site du ministère chargé de la santé: http://www.sante.gouv. fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html).